

UN BON-HOMME

AUX

ÉTATS GÉNÉRAUX.

LONDRES

Décembre 1783.

UN BON-HOMME

AUX

ÉTATS GÉNÉRAUX.

UN BON-HOMME

A U X

ÉTATS GÉNÉRAUX,

*SUR quelques objets relatifs aux Arts ; sur
M. Poyet & les Plagiaires, &c. &c. &c.*

Un Paon muoit : un Geai prit son plumage ,
Puis après se l'accommoda :
Puis parmi d'autres Paons tout fier se panada ,
Croyant être un beau personnage.

LA FONTAINE.



L O N D R E S.

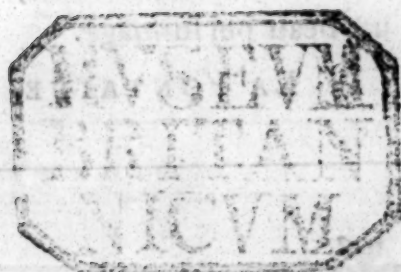
Décembre 1788.

EN HOMME

AUX

ETATS GENERAUX,

Le 15 Mars 1788.



LONDRES.

Decembre 1788.



UN BON-HOMME

A U X

ÉTATS GÉNÉRAUX.

C'EST en tisonnant son feu que les réflexions abondent , & qu'un sot est quelquefois tout étonné d'avoir du bon sens. Armé de pincettes qui se promènent & divaguent comme la pensée, les pieds appuyés sur les chenets , un homme ordinaire se surprend une vaste conception , quand , dans cette même attitude , l'homme de génie a pu dérober à la nature un de ses plus rares secrets. J'ose croire que de grandes idées se sont formées en silence, dans la contemplation du feu matériel & de ses étonnans effets.

Pour moi , quand je suis au coin de mon feu , je ne dérobe à la nature aucun de ses secrets ; mais mon sang s'échauffe , mes esprits s'animent , & je réfléchis.

Hier je pensois à la chose publique ; & , montant alors mes réflexions sur le diapason du

A 3

jour : Etats Généraux furent les seuls mots qui vibrèrent sur mon esprit.

Et moi aussi, me disois-je, après avoir lu les excellentes Réflexions du Comte d'Entragues, je pense que l'on a fait bien des sottises dans les siècles passés ; elles sont si nombreuses ; elles ont été si préjudiciables, qu'il est difficile de les réparer.

Et moi aussi, je crois que le Tiers-Etat a toujours été victime, écrasé sous le poids des impôts, & qu'il est bien difficile de bonifier sa position, & d'adoucir ses misères.

Et moi aussi, je crois que la division des Ordres de l'Etat est fort mal faite ; que le Clergé n'est point un Ordre ; que la Noblesse n'en est pas un, non plus que le Tiers Etat ; que si l'on institue des Ordres, il ne peut y en avoir que deux ? celui de la Noblesse, dans lequel feroient incorporés les Nobles du Clergé ; & le Tiers-Etat, dont les Prêtres roturiers feroient partie.

Et moi aussi, je pense que ce qu'on appelle le troisieme Ordre est tout simplement la Nation dont les deux autres ne sont que des modifications.

Mais que de choses à faire pour arriver à ce bien vers lequel toutes les conceptions, tous les efforts de la Nation se dirigent !

Et puis, après ces immenses travaux que la rénovation de notre Constitution doit entraîner, que d'objets particuliers à démêler ! Que de réformes à faire ! Que d'abus particuliers à détruire !

C'est de la multiplicité, de la réunion de ces abus que s'est formée cette masse énorme de grandes calamités qui ont mis l'Empire sur le penchant de sa ruine.

C'est pierre par pierre qu'il faut décombrer un édifice écroulé.

La félicité publique ne repose que sur celle des individus, n'est formée que de leur bonheur particulier. Les malheurs privés qui tourmentent les Sociétés, rongent le grand Edifice, la grande Société. Si les Etats Généraux n'éclaircissent pas les sources où ils naissent, s'accroissent & se renforcent, on plâtrera, on rapiécera, mais on ne régénérera pas.

A moins que pour restaurer la machine compliquée, qu'on appelle l'Empire François, on ne s'accorde soigneusement tous les rouages qui la font mouvoir, je vous prédis qu'ils ne tarderont pas à rester inactifs. Les froissemens des intérêts, des circonstances, ont usé les plus petits ressorts. C'est par eux cependant que

L'harmonie subsiste; si l'on les néglige, les grands leviers seroient eux-mêmes impuissans.

S'il faut soigner la machine politique après sa restauration, il faut que ce soin, confié à des Administrateurs surveillans, capables, soit encore l'objet de l'attention des rénovateurs.

Il faudroit que chacun fût mis à sa place, & que chaque partie du travail que le soin de la machine exige, fût faite pour l'ouvrier, sinon du moins l'ouvrier fait pour elle.

Car si notre machine s'est rouillée, usée, détraquée, c'est encore plus par l'ignorance des travailleurs que par la lime destructive du tems.

Mais comment assurer le bonheur des individus pour en faire jaillir cette félicité publique, d'où doivent ensuite découler les vertus sociales & l'ordre? C'est en travaillant soigneusement chaque branche de l'Administration; c'est en réformant l'éducation publique; c'est en écartant cette immense inégalité des conditions; c'est en réformant entièrement la législation de l'Empire; c'est en mettant du frein au luxe par des loix somptuaires; c'est en réformant les mœurs déréglées des habitans des Villes; c'est en rendant aux campagnes les bras que le luxe leur enleve; c'est en détruisant ces écoies de

crapule & de libertinage où vient s'alimenter l'insubordination, & qui peuplent les prisons & les hôpitaux; c'est en mettant le mérite, quel qu'il soit, en évidence, & en lui accordant les récompenses & la considération que lui enlèvent la protection & la faveur.... &c. &c. &c.

C'étoit ainsi que, les pieds sur les chenets, je radotois mentalement, quand un ami vint me rendre visite, & causer avec moi. La conversation, comme on doit bien s'y attendre, tourna bien vite des lieux communs à la politique. Comme elle peut avoir son objet d'utilité, je la rapporte mot à mot.

D I A L O G U E

Entre un ARTISTE & le BON-HOMME.

L'ARTISTE.

Il me tarde bien de voir les Etats Généraux assemblés.

LE BON-HOMME.

Avez-vous quelques doléances à leur exprimer? Je ne crois pas qu'ils duissent s'occuper des Arts qui fleurissent dans l'Empire, & à coup

sûr, ce n'est pas comme Artiste que vous formez ce vœu.

L'ARTISTE.

J'étois Citoyen avant que de me livrer aux Arts. Depuis que je les cultive, je le fais encore. Ainsi, dans l'un & dans l'autre cas, je puis, quoique vous disiez, m'intéresser à la chose publique.

Je ne conçois pas que vous regardiez les Arts comme des accessoires indignes de l'attention des Etats Généraux. Je pense que vous n'avez pas l'intention de les exclure d'un Empire policé, & que vous connoissez leur utilité & leur importance. Je parle des Arts utiles, le nombre des professions inutiles, auxquelles le nom d'*Art* a été donné, devant être réduit, il me semble que ceux reconnus pour utiles, doivent être encouragés, protégés, & méritent d'occuper l'attention publique.

LE BON-HOMME.

Je suis de votre avis, à certains égards; quoique je ne pense pas que les Arts que vous appellés inutiles, n'aient une utilité quelconque: par exemple, celle de procurer des moyens de subsistance à ceux qui les professent. Ceux qui seroient dangereux aux mœurs, il faudroit les

proscrire ; & , loin d'accorder de la protection aux Arts inutiles, les laisser tomber dans l'oubli ; mais que voulez-vous que les États Généraux décident en faveur des Arts utiles, & des Citoyens qui les professent.

L'ARTISTE.

Je voudrois qu'ils pussent jouir en paix du fruit de leurs travaux & de la considération qu'ils cherchent à acquérir par ces mêmes travaux. Je voudrois que ceux qui cherchent à les dépouiller, & qui, revêtus de leurs dépouilles, usurpent leur réputation, fussent punis avec autant de sévérité que le sont les voleurs de grands chemins.

LE BON-HOMME.

Il est vrai que dérober à un homme de lettres, à un Poëte, à un Peintre la gloire qu'il s'est acquise, est un plus grand crime que de lui dérober sa fortune : celle-ci peut aisément se réparer, & il n'en est pas de même de l'autre. L'espece humaine n'a reçu qu'une mesure de force morale & d'énergie. La flamme du génie s'élève par scintillations plus ou moins vives : ce n'est que rarement qu'elle répand de longs torrens de lumière. J'ose dire même que l'audace de celui qui s'attribue les productions d'un

autre , n'est pas seulement ridicule : elle est cruelle , atroce ; ainsi , comme vous voyez , j'abonde dans votre sens ; mais quelle digue opposerez-vous à ce crime si commun de nos jours.

L'ARTISTE.

Quelle digue ? La dénonciation , les réclamations.

LE BON-HOMME.

Par qui seroient-elle reçues ? Qui les entendroit ? Qui pourroit décider ?

L'ARTISTE.

Dans un Etat florissant où les Lettres & les Arts sont en honneur , il devrait y avoir un Tribunal où les Plagiaires fussent cités. Ce Tribunal , composé de Juges compétens , connoîtroit de toutes les réclamations du genre de celles dont je parle. En France , c'est le Public qui décide sur cette matiere ; & , pendant que son opinion se détermine à travers les erreurs & les incertitudes , l'impudent Plagiaire jouit en paix des travaux & des veilles de l'homme de génie qu'il assassine.

LE BON-HOMME.

Sans doute , ce seroit un service à rendre à la Société , que de l'éclairer sur le mérite parti-

culier, ou sur les vices des individus qui la composent. Pour cela faire, il faudroit qu'aucun citoyen ne pût vivre ignoré. Je maintiens que les troubles intestins qui naissent de l'absence de l'œil des Ches sont, avec l'envie & la cupidité, les funestes sources de la dépravation des mœurs & de la mésintelligence entre les Citoyens.

L'ARTISTE.

Mais dans une cité, formée par exemple, d'un million d'habitans, dont un quart, composé d'étrangers, se renouvelle sans cesse, il seroit impossible cependant que les actions fussent assez surveillées pour être ou punies ou récompensées.

LE BON-HOMME.

Et pourquoi donc impossible ? Divisez les habitans par tribus ; qu'à certaines époques chaque tribu s'assemble ; que les actions estimables soient proclamées en présence du chef de cette tribu ; & que celles qui seroient condamnables, reçoivent plus ou moins de publicité, suivant l'exigence des cas.

L'ARTISTE.

Ah ! s'il existoit un pareil ordre ; si M. Poyet,

par exemple , étoit membre de ma tribu , je ne manquerois pas de lui dénoncer cet hermaphrodite des Arts.

LE BON-HOMME.

Quoi ! l'auteur du projet des quatre Hôpitaux ? Eh ! qu'a-t-il donc fait pour exciter votre courroux & la singulière épithète dont vous accompagnez son nom ?

L'ARTISTE.

Il m'a pillé , mutilé , deshonoré. C'est assez la marche ordinaire ; car un Plagiaire gâte toujours l'invention qu'il usurpe.

LE BON-HOMME.

Comment M. Poyet vous a-t-il pillé ? De quelle nouvelle production sortie de votre fabrique , s'est-il donc emparé ?

L'ARTISTE.

D'un projet de salle d'opéra que j'avois conçu , avec une galerie couverte pour y arriver commodément , & semblable à celle qu'il propose aujourd'hui dans le modèle qu'il vient d'exposer à Versailles , que vingt autres avant & après moi , avoient imaginé de placer , soit d'un côté , soit de l'autre. Mais toujours est-il

que moi, troisième ou quatrième, j'avois pensé, il y a quelques années, à établir cette construction à la place de Louis XV, & qu'aujourd'hui l'hermaphrodite des Arts rehausse encore la nullité du très-petit mérite de cette invention.

LE BON-HOMME.

Quoi ! une salle d'opéra dans ce moment ! & les quatre Hôpitaux sont à construire ! Ah ! mon ami, appelons à la Nation de cette nouvelle inconséquence ; appelons-en en présence de cette classe malheureuse & souffrante de concitoyens dont Bailly a peint d'une manière si touchante, les tourmens & les angoisses ! Un opéra ! & cent mille malheureux expirant, sans asyle, de froid, de faim & de misère ! Et c'est M. Poyet qui veut se faire un mérite d'un pareil projet !.... Je l'estimois lors de la publicité de son mémoire sur les Hôpitaux, j'honorais en lui les vertus du citoyen patriote ; mais quelque soit l'impression favorable que j'ai conçue de ses talens & de son humanité, je sens qu'elle s'affoiblit considérablement.

L'ARTISTE.

Eh bien, Monsieur, l'estime que vous lui accordez pour ses projets d'Hôpitaux, est due

à un autre. Cette estime est un larcin que son astuce a fait à M. Petit, ce Médecin habile & célèbre, dont la réputation n'est pas usurpée.

Lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, on sentit la nécessité de reconstruire un Hôpital vaste, salubre, aéré. Tous les Artistes concoururent à cette œuvre d'humanité ; chacun paya son tribut : M. Petit, entr'autres, fit un projet, & c'est ce projet qui, n'ayant pas été mis à exécution, fut tiré de l'oubli par M. Poyet, qui s'en déclara l'Auteur (1).

LE BON-HOMME.

Je ne m'étonne plus si vous déclamez si fortement contre les Plagiaires : d'après ce que vous me dites, il se peut que M. Poyet ne

(1 Dans ce même tems M. Bélanger fit aussi un projet d'Hôpitaux, qu'il divisoit, & dont il en plaçoit deux, l'un à Saint Louis & l'autre à Sainte Anne. J'ai vu chez lui le mémoire détaillé de cette opération, qui a été censuré & approuvé par feu M. le Tourneur, & auquel M. B. n'a pas cru devoir donner de publicité, par des raisons qui honorent sa délicatesse. J'ai vu aussi chez ce même Artiste, dont les talens sont justement chéris, un projet de salle d'opéra qui semble être celui sur lequel M. Poyet a calqué le sien.

soit

soit pas Architecte , mais du moins il est Ecrivain : le Mémoire qu'il a publié dans l'affaire des Hôpitaux , fait infiniment d'honneur à son esprit.

L'ARTISTE.

Mais vous ignorez donc que ce Mémoire est l'ouvrage d'un jeune Littérateur , nommé M. Cocuau.

LE BON-HOMME.

Ma foi oui , je l'ignorois , & malgré ce que vous m'en dites , j'ai encore de la peine à croire qu'un homme aussi chaudement protégé que M. Poyet l'a été , un homme qui a été investi d'une place aussi lucrative , aussi importante que celle d'Architecte de la Ville ; un homme enfin dont on a entendu parler dans diverses circonstances comme d'un Artiste distingué & capable , soit assez bas , assez vil pour s'approprier les productions des autres , & leur enlever , avec l'estime & la réputation qu'ils s'efforcent d'acquérir les emplois honorables qui ne doivent être que la récompense du mérite & du talent.

L'ARTISTE.

Rien n'est plus vrai cependant. Il est des êtres mixtes . pour ainsi dire , qui n'ont ni l'éner-

gie qui constitue l'homme à talens, ni la foiblesse morale qui constitue l'homme nul & passif, mais qui ont assez d'astuce pour envelopper leur ignorance. Approchez ces êtres ; arrachez ce voile trompeur tissé par l'intérêt, l'intrigue & l'audace :

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

M. Poyet est de ce nombre. Le hasard le sert, la faveur le seconde, un Ministre le protège ; & devenu quelque chose, il croit l'avoir mérité. Il compile, il rêve, il sue, & bientôt dix projets pensés, exécutés par des Artistes, sont jetés dans le public par l'hermaphrodite qui s'en déclare modestement l'Auteur.

LE BON-HOMME.

Il faut, dit la Bruyere, un grand fond de sottise pour avancer dans le monde ; il paroît que M. Poyet a lu son la Bruyere, ou que la Bruyere avoit en vue les Poyet de son tems.

L'ARTISTE.

Il faut ramper, il faut payer d'effronterie & faire bonne contenance dans les revers. A cet égard notre Plagiaire a fait ses preuves.

En 1783 M. Poyet annonce pompeusement

dans les Journaux , qu'enfin il a *imaginé* une nouvelle manière de construire des salles de spectacle. Un vaste amphithéâtre simple , *sans autre ornement que les spectateurs* , lui paroïsoit être la seule forme à adopter. Sans doute cette forme est la plus belle , la plus commode ; l'idée en est grande , neuve pour des modernes , & la reconnoissance publique étoit déjà dévolue à son Auteur , quand on publia dans le Journal de Paris , un avis que voici , certifié véritable par M. Lacoré , Intendant de Besançon. Lisons-le.

« La salle de spectacle de la ville de Besançon est sur le point d'être finie : cet édifice est isolé de toutes parts , & présente seulement sur la rue Saint-Vincent, un grand ordre de colonnes formant péristyle. La place est entourée de bâtimens qui servent à faire valoir l'objet principal. Indépendamment de toutes les commodités qui appartiennent à toutes les salles , & que celle-ci réunit , ce qu'il y a d'extraordinaire , & qui n'est peut-être nulle part , c'est le parti simple que l'Artiste a pris pour la meubler , *sans avoir besoin d'autres décorations que celle des spectateurs ; les loges sont toutes en amphithéâtre.* »

» & séparées à hauteur d'appui ; les range ,
 » disposés en retraite de la profondeur de cha-
 » cun d'eux , ont absolument la forme & l'effet
 » de l'amphitéâtre antique , & forment un
 » éventail immense dont les branches viennent
 » aboutir aux deux extrémités de l'avant-scène
 » qui est lisse , & sert d'encadrement naturel à
 » toutes les décorations qu'on peut y mettre. Il
 » y a cinq rangs de loges ; chaque rang a un
 » corridor.

» L'amphithéâtre commence à l'orchestre ,
 » & va joindre les premières loges.

» La cloison servant de fond aux premières
 » loges , forme , en s'élevant , l'appui des secondes ;
 » la cloison des secondes sert d'appui aux troi-
 » sièmes ; ainsi de suite jusqu'au fond de la salle.
 » L'avant-scène à quarante-deux ou quarante-
 » trois pieds d'ouverture , & la voussure est
 » ornée de caissons où l'on a pratiqué des
 » petites loges. L'orchestre est en partie sous
 » le théâtre , & forme un salon de musique
 » dont les sons se rendent dans la salle , par
 » une voussure disposée pour cet effet. Le
 » théâtre , par sa largeur , est susceptible de
 » plusieurs scènes pour les à-part.

» Cette salle a été construite sur les dessins

» de M. LE DOUX , (1) Architecte du Roi
 » & de son Académie royale d'Architecture,

(1) Ce seroit peut-être ici le lieu de rendre justice aux grands talens de cet habile Artiste , contre lequel des envieux & des ignorans se sont élevés sous le dernier Ministère ; mais les bornes de cet Ecrit se refusent au développement de mes idées sur cette matiere.

Je me bornerai seulement à dire au populaire Auteur du Tableau de Paris qu'il est assurément très-libre de déraisonner sur les Arts qu'il condamne indistinctement , parce que *l'on ne peut estimer ce qu'on ne connoît pas* ; mais qu'il ne l'est pas d'injurier gratuitement un citoyen estimable.

« Il ne faut pas être étonné , dit-il , page 361 de
 » son fastidieux imbroglio , si , au lieu de douze mil-
 » lions , le beau mur fiscal en coûte quaranté ; on en
 » en sera quitte pour reprendre cela , & nous paye-
 » rons , utiles prisonniers , les œuvres de l'honnête
 » GEOLIER M. LE DOUX ».

Respectable public , c'est ainsi qu'on vous abuse ! Quand vous admirez des monumens dignes , pour la plupart des beaux siècles de Rome , on vous dit que ces monumens sont des prisons ! Quand vous êtes bien convaincu que sans les intrigues & les menées cette utile construction eût coûté moins de onze millions , ainsi qu'il est prouvé par les soumis-

» pensée en 1775, arrêtée par le Conseil en
 » 1776, & gravée aux frais de l'Administra-
 » tion en 1777 ».

Vous observerez, mon ami, que les passages soulignés dans cette note concluante, étoient absolument les expressions qu'avoient employées M. Poyet, pour annoncer, quelques jours auparavant, l'invention qu'il s'approprioit.

LE BON-HOMME.

Mais cette note est foudroyante ! elle eût dû le terrasser, & offrir à ses protecteurs sa nullité absolue, & sa profonde ignorance ?

L'ARTISTE.

Point du tout : cette défaite renforça son audace ; il annonça successivement le projet d'un Pont vis-à-vis l'Hôpital, à construire par des moyens de finance, productive pour les Actionnaires, après que M. Charon eut annoncé dans le Mercure de France, que M. Bé-

sions des Entrepreneurs, que j'ai vues, on vous dit qu'elle en coûte quarante !

Et puis fiez-vous en à Messieurs les Savans.

langer en avoit imaginé un sur cet emplacement , proposé par M. de Beaumarchais , qui s'offroit d'en faire les frais , moyennant un péage momentané , & par actions viagères qui s'éteignoient au profit de la ville (1).

Ensuite , la manie des ponts le tenant , il proposa un pont de bateaux vis-à-vis les Quatre-Nations , dont les piles devoient être formées de proues & de mats , & M. *Boulée* , Architecte distingué par de très-grands talens , a dans son porte-feuille ce même projet de décoration qu'il a montré à tous les Artistes.

Il avoit proposé , comme venant de lui , un projet de salle d'Opéra sur l'emplacement de la Capucinière de la rue Saint Honoré. M. Cellerier , Architecte de l'Intendance , connu par des constructions très-agréables , pourroit bien encore réclamer au moins une moitié de ce projet.

(1) Voyez le *Mercure* du mois de Janvier 1788 , pour les détails relatifs au Pont que M. Bélanger a proposé. M. Guerne en avoit aussi proposé un en bois , d'une construction très-savante , pour le même emplacement. Celui , très-ingénieux , dont M. Charon a entretenu le Public est soumis à l'Académie des Sciences qui n'a pas encore prononcé.

Voltigeant de ponts en falles d'Opéra , d'un sacré au prophane , d'Hôpitaux en Eglise , l'hermaphrodite des Arts présente un projet pour la construction de l'Eglise de Saint-Sauveur , de laquelle M. Chalgrin avoit été chargé , & dont les plans portant tous l'empreinte du véritable talent & de la convenance , avoient été agréés.

Ensuite enfin , il propose de construire à la place Louis XV cette salle d'Opéra dont nous avons parlé plus haut , & dont le projet de construction , imaginé par les Administrateurs d'un grand Prince , comme un objet de spéculation avoit été fait par les Officiers de ses bâtimens. Ce projet , un peu avant la retraite de M. de Saint-Foix , avoit été conçu par M. Le Couteulx de la Noraye , & si soigneusement travaillé , que si l'exécution en avoit été agréée , cette salle auroit pu s'effectuer avec pompe & magnificence , sans qu'il en coûtât rien à personne. Mais la distance de cette salle étoit trop éloignée du centre où un spectacle de cette nature doit nécessairement être placé.

LE BON-HOMME.

Pardonnez-moi ; mais , en vérité , je trouve qu'il est ridicule de donner autant d'importance

tance à un spectacle comme celui de l'Opéra. Il est ridicule de voir le Gouvernement se mêler d'une administration aussi dispendieuse que celle-là. Quelle influence a donc un Opéra sur le bonheur public ?

L'ARTISTE.

M. Necker est aussi bon Patriote que vous, il connoît les Sociétés ; la France ; il sçait ce qu'il faut à un vaste Empire, consultez ses immortels écrits , & vous verrez de quelle importance est un spectacle de cette nature , qui fait circuler des sommes énormes dans tout le royaume.

LE BON-HOMME.

J'en crois M. Necker , & me tais ; mais convenez qu'on peut se passer de construire cette nouvelle salle dont il est question , dans un tems aussi calamiteux que celui-ci.

L'ARTISTE.

J'en conviens ; mais j'ajouté que lorsqu'on pourra le faire, le meilleur emplacement qu'on puisse choisir , celui désigné par le Public , c'est le Caroufel. Il est indécent que cette place , qui avoisine le palais de nos Rois , ne soit pas encore terminée.

LE BON-HOMME.

Jé reviens à M. Poyet : Sans doute il n'a pas passé toute sa vie à piller , & du moins il a fait d'autres constructions que celles que vous restituez à M. Petit , à M. Belanger , à M. le Doux , à M. Boulée , à M. Colerier , à M. Chalgrin , à M. de Beaumarchais , à M. de la Noraye , &c. &c. &c. ?

L'ARTISTE.

Non, voilà absolument tout ce qu'on connoît de ce plagiaire qui , non content d'avoir enlevé à M. Moreau la place d'Architecte de la ville , s'est encore fait nommer à celle d'Architecte de la Bastille , dont il a fait déposer l'honnête Expert M. Desjardins.

Si votre division de tribus avoit lieu , ou si l'on créoit un Tribunal où les Plagiaires fussent cités , vous voyez qu'il ne manqueroit pas de témoignages & de raisons pour condamner M. Poyet.

LE BON-HOMME.

Mais , il me semble , mon ami , qu'il y a de l'injustice dans votre dénonciation ; car tous les jours plusieurs Artistes peuvent travailler sur le même objet , & se rencontrer successivement dans les idées , dans les formes. Il n'est

pas dit qu'une pensée qui vous occupe , je suppose dans ce moment , ne puisse se caser en même tems & de la même manière dans mon cerveau.

L'ARTISTE.

Votre problème est incontestable ; mais si je suis le premier à mettre cette pensée au jour, j'ai par-dessus-vous le mérite de la primauté. Personne n'a aidé ma pensée, tandis que la vôtre peut se rectifier sur la mienne. Vous aurez beau vous récrier, vous aurez beau faire, je ne serai pas moins reconnu & nommé l'auteur de la pensée dont votre cerveau a fait les frais. Quant aux ouvrages de génie, c'est à celui qui s'en occupe à connoître leur existence. La science ne consiste pas seulement à *faire*, mais encore à savoir ce qui a été fait. Un Pradon fait une Phédre, je suppose ; il la présente au Théâtre. On lui dit, nous avons la Phédre de Racine, qui vaut mieux que la vôtre ; ainsi, monsieur, remportez votre Tragédie. — Mais j'ignorois que Racine eût fait une Phédre. Tant pis, lui dira-t-on : étudiez vos Auteurs ; ce n'est pas le tout d'être Poète, Écrivain, Architecte, il faut encore être instruit.

LE BON-HOMME.

Je me rends à vos excellentes raisons ; & en attendant que l'on ait statué sur cet objet, en apparence secondaire , mais qui , cependant , en y réfléchissant bien , intéresse toute la société , il faut dénoncer les abus à la Nation ; l'opinion publique en fera justice.

L'ARTISTE.

Il en est une infinité qui mériteroient la plus sérieuse attention. Il est aussi plus d'un Plagiaire dans les grandes villes. Réunissons nos efforts pour indiquer le mal , & s'il se peut le remède. Adieu. Demain nous pourrons continuer notre entretien sur l'énorme chapitre des abus , & sur les moyens de les réformer.

Mon homme partit comme un trait d'arbalète ; & moi , tout en gémissant sur les maux qui pullulent dans les Sociétés , sur l'embarras de les détruire , sur les immenses obligations des Chefs des Empires ; je m'endormis en me berçant de la douce espérance que le Tiers-Etat auroit aux Etats-Généraux une influence & une majorité proportionnées à sa contribution aux charges publiques.

F I N.

